



Règlements des courses 2017

1. Respect des règlements

Tous les règlements devront être respectés intégralement par tous les coureurs et leurs mécaniciens.

Toute forme de contestation devra être faite exclusivement au directeur des compétitions nommé par le festival du camion.

Tout manquement au respect des règlements entraînera la disqualification du coureur.

2. Respect envers les officiels, bénévoles et autres coureurs

Tous gestes antisportifs ou paroles non respectueuses envers un officiel, bénévole ou autre coureur, sera passible d'une disqualification pour toute la fin de semaine de course.

Tous membres du comité organisateur des compétitions, qui est témoin de non respect a le pouvoir, avec l'accord du directeur des compétitions de disqualifier un coureur.

3. Consommation d'alcool ou drogue

Toute consommation d'alcool ou de drogue pendant les compétitions entrainera la disqualification du coureur et de son camion.

4. Camion autorisé aux courses

Seuls les camions respectant la présente description seront acceptés :

- Un poids minimum de 7000 kg
- Avoir un minimum de 3 essieux touchant le sol, muni de frein à chacun d'eux
- Être muni d'une protection d'arbre de transmission (drive shaft), courroie de convoyeur ou plaque de métal à partir de la transmission jusqu'au premier différentiel pour les classes chargés (excepté classe C , mais recommandé)
- Être muni d'un moteur diesel (excepté classe modifiée)
- Être jugé sécuritaire par le directeur des compétitions et son mécanicien

5. Pertes de liquides

Aucune perte de liquide ne sera tolérée sur le site du festival du camion.

Tout coureur est responsable de protéger l'environnement sur le site du festival du camion. Il doit donc être muni d'une trousse de déversement et/ou absorbant et ramasser tout déversement dont son camion est responsable.

6. Nombre de personnes dans le camion

Seul le conducteur et une autre personne seront autorisés dans la cabine avant du camion.

7. Temps de réparation

En cas de bris, chaque coureur aura droit à une période de 30 minutes par jour pour réparer son camion. Le coureur se doit d'aviser le directeur des compétitions dès qu'il est appelé pour une course, qu'il utilise ses 30 minutes de réparation ou bien qu'il déclare forfait pour la course pour laquelle il a été appelé. S'il déclare forfait, dès qu'il est appelé pour une course, il conserve ses 30 minutes de réparation pour la journée en cours.

Si le coureur demande le 30 minutes de réparation, mais qu'il n'est pas en mesure de se présenter sur la piste dans le temps alloué, il perd la course par défaut et le 30 minutes est perdu pour la journée.

8. Procédure de vérification de camion

Inspection des camions sera obligatoire le samedi et dimanche matin avant les courses.

Si un coureur désire demander un protêt envers un autre coureur, il devra s'adresser au directeur des compétitions. Un montant de 250\$ sera alors demandé.

Le coureur qui se fait demander à l'inspection devra alors, lui ou son mécanicien, ouvrir le capot et faire tout ce qu'il lui est demandé par l'officiel. L'officiel a le pouvoir de demander au coureur ou son mécanicien d'ouvrir le turbo pour être mesurer par l'officiel désigné par le directeur des compétitions. Les sellés de la FECCLQ sont accepter.

En cas de refus aux demandes de l'officiel, le coureur sera considéré comme fautif.

Dans le cas ou un coureur est déclaré fautif après vérification, il sera aussitôt disqualifié pour la fin de semaine de courses. Le 250\$ retourne au compétiteur qui a levé le protêt.

Dans le cas ou le coureur est déclaré légal par le directeur des compétitions et son officiel, il garde le 250\$ que l'autre compétiteur a donné pour lever le protêt.

9. Faux départ

Chaque coureur a droit à un faux départ par course, au deuxième il perd par défaut.

10. Retard des courses :

Chaque coureur doit se présenter dans les plus brefs délais sur la ligne de départ lorsqu'il est appelé à courser. Il doit aussi se stager et être prêt à courser, dès que l'officiel lui demande. Si le directeur des compétitions juge que le compétiteur retarde les courses volontairement, il peut déclarer que celui-ci perd la présente course par défaut.

11. Règlements spécifiques de la classe A

- Moteur de maximum 8 cylindres de 19 litres maximum
- Maximum de 2 turbos
- Maximum 1 injecteur par cylindre
- Être muni d'une transmission manuelle
- Aucune injection additionnelle tolérée

12. Règlements spécifiques de la classe B

- Moteur de 6 cylindres en ligne de 16 litres maximum ou V8 mack à rod seulement
- 1 injecteur par cylindre
- Être muni d'une transmission manuelle
- Système d'entrée d'air d'origine
- Dimension turbo maximum : 81mm à inducer et 115mm exducer du coté compresseur
- Moteur twin turbo (Acert) accepté avec les turbos originaux seulement
- Une seule pompe d'alimentation de diesel ajouté sera accepté (mécanique ou électrique)
- Il est permis d'ajouter un refroidisseur à diesel mais pas de ventilateur, ni de glace.
- Un seul ECM attaché au moteur d'apparence original, pas dans la cabine
- Aucune injection additionnelle tolérée

13. Règlements spécifiques de la classe C

- Camion 100% original
- Aucune pièce modifiée, changée, enlevée
- Aucun ajout électronique (pittsburg ou autres)
- Aucune boucane tolérée
- Transmission automatique accepté
- Aucune injection additionnelle tolérée
- 2400 RPM maximum

14. Attribution des bourses par classes

Classe A Bobtail	
1er position	1 500 \$
2e position	1 200 \$
3e position	900 \$
4e position	700 \$
5e position	500 \$
Total	4 800 \$

Classe A Chargé	
1er position	1 700 \$
2e position	1 400 \$
3e position	1 100 \$
4e position	900 \$
5e position	700 \$
Total	5 800 \$

Modifier	
1er position	1 400 \$
2e position	900 \$
3e position	500 \$
Total	2 800 \$

Classe B Bobtail	
1er position	1 100 \$
2e position	700 \$
3e position	300 \$
Total	2 100 \$

Classe B Chargé	
1er position	1 400 \$
2e position	900 \$
3e position	500 \$
Total	2 800 \$

Free for all	
1er position	800 \$
2e position	500 \$
3e position	300 \$
Total	1 600 \$

Classe C Bobtail	
1er position	800 \$
2e position	500 \$
3e position	300 \$
Total	1 600 \$

Classe C Chargé	
1er position	900 \$
2e position	600 \$
3e position	400 \$
Total	1 900 \$